

SEDAN mag



160

SEDAN 2025

EN ROUTE VERS DEMAIN



Sedan®

- 3 **Vœux du Maire**
- 4 **Médailleurs de la Ville**
- 6 **Quartiers de demain**
- 8 **Santé**
- 10 **Éducation**
- 11 **Collecte des déchets**
- 15 **Zoom sur**
les chantiers d'insertion
- 16 **SCoT Nord-Ardenne**
qu'est-ce que c'est ?
- 18 **Patrimoine**
- 19 **Brèves**
- 20 **Agenda**
- 22 **Nouveaux commerces**
- 23 **Libre expression**

Directeur de la publication : Didier HERBILLON
Conception : Ville de Sedan
Photos : Ville de Sedan - Agence d'Urbanisme
de la Région de Reims
Impression : Fusion Graphic - 08000 Warcq
Dépôt légal : Juillet 2008
12 000 exemplaires



Chères Sedanaises, Chers Sedanais,

Sur le plan national comme international, on ne se souviendra pas de 2024 comme d'une très bonne année. Les répercussions locales de ce contexte sont réelles, tant pour nos concitoyens que pour nos collectivités.

Cependant, vous le savez, je suis de nature optimiste : je préfère regarder le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Sans occulter les difficultés, je demeure confiant dans l'avenir de notre ville, qui ne se porte d'ailleurs pas si mal.

Je vous propose donc de retenir quelques temps forts qui ont marqué 2024 comme une année plutôt positive pour Sedan :

Confirmation de l'embellie démographique : Pour la troisième année consécutive, et c'est unique dans notre département, Sedan a gagné des habitants : +646 en trois ans, dépassant à nouveau les 17 000 habitants. Malgré les débats autour des chiffres publiés par l'INSEE, une chose est certaine : après des décennies de baisse, la courbe s'inverse pour notre ville. Ce n'est pas encore une tendance, mais c'est une belle orientation pour l'avenir.

Succès des marchés : Notre nouveau marché couvert et le marché de plein air repositionné en centre-ville rencontrent un succès indéniable. Le marché a même décroché la 4^e place au concours annuel de TF1 du plus beau marché de France !

Lancement d'un plan voirie ambitieux : Un plan sans précédent a débuté, accompagné de nombreuses pistes cyclables avec la volonté d'assurer une liaison forte avec la voie verte.

Célébration des 600 ans du château fort : De nombreuses manifestations ont attiré plus de 150 000 visiteurs autour du Château fort, avec des concerts, notamment "*Jouons fort au Château*" par les enfants des écoles sedanaises et des événements comme "*Guitare et Patrimoine*" ou "*Cuivres en Ardenne*"...

Résorption de la vacance commerciale : Sedan s'est distinguée en obtenant le prix de la plus forte résorption de la vacance commerciale parmi les 222 villes du programme "*Action Cœur de Ville*". Un résultat

encourageant, même s'il reste beaucoup à faire en ce domaine.

Lauréat du concours "Quartiers de demain" : Nous avons été lauréat avec 9 autres villes dont Marseille, Caen, Le Mans, Corbeille Essonne, du concours international lancé en juin 2024 par le Président de la République "Quartiers de Demain" dont l'objectif est de "repenser" les quartiers de notre pays face aux défis écologiques et climatiques.

Notre dossier présenté pour le Quartier Résidence Ardenne a été retenu : il visait à le transformer profondément pour en faire un "écoquartier patrimonial". Ce dossier dont l'ingénierie est totalement financé par l'État à hauteur de 450 000 € nous occupera tout 2025 et la mise en œuvre de la transformation du quartier sur la base du projet qui sera retenue (parmi les 36 candidats positionnés) sera réalisée dans les 10 ans qui viennent.

Et pour 2025 ?

Salle Marcillet : Dès janvier, début de la deuxième phase des travaux de rénovation.

Centre d'entraînement du CSSA : Le chantier sera lancé, avec le soutien d'Ardenne Métropole.

Maison de santé pluridisciplinaire : Ouverture prévue en mars, dans le quartier du Lac, pour garantir l'accès aux soins à tous, en lien avec notre hôpital.

Plan École : Lancement dès cet été de notre Plan École, en commençant par l'école Bellevue, qui s'étendra sur 10 ans pour donner aux enfants de notre Ville et à leurs enseignants des écoles modernes dotées des plus récents outils pédagogiques.

Transformation de l'entrée de ville (av. de la Marne) : L'ancien collège Frénois accueillera un hôtel 3 étoiles (70 chambres), un cinéma multiplexe et deux restaurants, générant plusieurs millions d'investissements et évidemment de nouveaux emplois.

Construction du casino : Sur la friche Renault, les travaux débiteront pour un projet à 12 millions d'euros, créant 80 emplois à l'ouverture.

Un avenir prometteur

Sedan se tourne résolument vers l'avenir. Tous ces progrès doivent nous aider à relever les défis majeurs que sont la réduction du chômage et de la pauvreté. Nous poursuivons nos efforts pour développer l'attractivité de notre ville, source de nouveaux investissements et d'emplois.

Je remercie nos partenaires (État, Europe, Région, Ardenne Métropole, Département), mes services et mon équipe municipale mobilisés pour concrétiser ce projet initié en 2008 et qui commence à porter ses fruits.

*Bonne et heureuse année
à toutes les Sedanaises et tous les Sedanais !*

Didier HERBILLON

Maire de Sedan

Premier Vice-Président
de la Communauté d'Agglomération
Ardenne Métropole

Scannez le QR Code
pour visionner
la vidéo des vœux



Les médaillés de la Ville

Le 5 janvier dernier, le Maire et l'équipe municipale ont honoré six personnalités en leur remettant la médaille de la ville de Sedan. Pour la première fois, deux médaillés internationaux ont été distingués, marquant une ouverture symbolique vers le rayonnement de Sedan au-delà de ses frontières. La cérémonie, empreinte d'émotions, a permis de saluer des parcours inspirants.



Katja WOLF

Née le 7 mars 1976 à Erfurt, Katja Wolf a suivi des études en pédagogie sociale à la Fachhochschule Erfurt (Allemagne), obtenant son diplôme en tant que travailleuse sociale en 1999. Elle entame cette même année une carrière politique au sein du Landtag de Thuringe pour le Parti du socialisme démocratique (PDS), qui deviendra Die Linke.

De 1999 à 2004, elle préside la commission pour l'égalité des chances et s'implique dans les politiques environnementales. Éluée directement en 2009 dans la circonscription Wartburgkreis II – Eisenach, elle devient maire d'Eisenach en 2012. Son mandat est notamment marqué par son engagement pour les énergies renouvelables et les politiques sociales, ainsi que par son rôle de vice-présidente du Deutscher Städtetag à partir de 2019.

En septembre 2024, elle rejoint le Landtag de Thuringe pour le Bündnis Sahra Wagenknecht (BSW), un parti qu'elle co-dirige en Thuringe en tant que présidente régionale. Depuis décembre 2024, elle occupe les fonctions de ministre des Finances de Thuringe. Katja Wolf est également connue pour son geste symbolique de 2015, lorsqu'elle a refusé de serrer la main aux membres du Parti national-démocrate d'Allemagne (NPD) lors de leur prestation de serment au conseil municipal, provoquant une réforme des règlements locaux.

Cette femme aux convictions affirmées a grandi dans le quartier de Roter Berg à Erfurt. Pragmatique et visionnaire, elle continue de porter haut ses valeurs au service des politiques sociales et environnementales.



Benno KRETZSCHMAR

Chef du service de pédiatrie à la clinique d'Eisenach, Benno Kretzschmar s'impose comme une référence dans son domaine. Après des études en médecine à l'Université d'Erlangen en Bavière (Allemagne 1980-1985) et une spécialisation en France à l'Université de Rennes (1986), il a acquis une expertise multidisciplinaire qui fait de lui un praticien complet et reconnu.

Outre son rôle en pédiatrie, il est également néonatalogue, gastroentérologue pédiatrique, médecin urgentiste et médecin de plongée. Ces compétences diversifiées témoignent de son engagement envers une prise en charge globale et spécialisée des enfants, même dans des situations d'urgence.

Profondément attaché aux liens entre la France et l'Allemagne, il s'illustre par son implication active dans les échanges franco-allemands. Que ce soit à travers le jumelage, les échanges scolaires ou encore les collaborations interprofessionnelles, Benno Kretzschmar est un acteur clé du rapprochement culturel et professionnel entre Sedan et Eisenach.

Son dévouement et sa polyvalence en font un modèle d'engagement, tant sur le plan médical qu'humain.





Fédora THEYS

Fédora Theys s'investit avec passion dans la vie associative et municipale. Elle intègre en 2011 le conseil d'administration d'Escale (épicerie solidaire), une structure clé pour le territoire, alors qu'elle est vice-présidente du Pays Sedanais. En 2018, elle en prend la présidence, affirmant son engagement pour le développement local et la solidarité.

Sur le plan municipal, Fédora Theys est adjointe au maire de Saint-Menges, où elle est en charge de l'animation et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Elle est également membre du conseil d'administration du CCAS de Sedan, renforçant ainsi son rôle dans le soutien aux habitants.

Son implication exemplaire dans ces multiples missions illustre son attachement à l'entraide et aux valeurs de solidarité.

Josiane ZIEBA

Josiane ZIEBA incarne l'engagement au service de sa famille et de sa communauté. Une vie familiale riche, marquée par son rôle de famille d'accueil, où elle a pris en charge 40 enfants, offrant un soutien et un foyer aimant.

Elle a également été très impliquée dans la vie scolaire et associative. Représentante des parents d'élèves, elle a consacré 20 ans aux majorettes de Sedan, où elle a occupé les fonctions de secrétaire et d'encadrante.

Son dévouement envers le Centre Social Ouest Avenue est tout aussi remarquable : bénévole, elle a participé à l'installation de la bibliothèque de l'école Bellevue et a été administratrice, membre du bureau, tout en mettant en place des ateliers de jeux de société pour adultes, seniors et personnes porteuses de handicap.

Elle a contribué à l'organisation de multiples événements au sein du centre social. Son engagement sans faille et sa générosité envers sa communauté font d'elle une personne précieuse et respectée.



Jean-Pierre LEGROS

Né à Charleville en 1946, Jean-Pierre Legros a dirigé le groupe Pneus Legros jusqu'en 2011. En parallèle de sa carrière d'entrepreneur, il a assumé de nombreux mandats bénévoles, affirmant son rôle de leader dans la vie économique et sociale des Ardennes.

Il a été président de l'URSSAF, trésorier de la Chambre de commerce des Ardennes, juge au Tribunal de commerce, et président de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) pour la Région et les Ardennes.

En outre, Jean-Pierre Legros est un acteur clé du monde associatif. Il a présidé l'amicale philatélique et cartophile sedanaise, ainsi que l'association Art et Passion du livre en Ardenne. Il est également vice-président de Solidarité Ardenne Cancer.

Son charisme, sa sérénité et la confiance qu'il inspire font de lui une personnalité respectée.

Anecdote : Il est également à l'origine de la proposition de nommer la médiathèque Georges Delaw, rendant hommage à l'illustrateur ardennais.



Serge ANTON

Photographe et designer franco-belge, né le 17 mai 1966 à Bruxelles. Il vit et travaille entre Bruxelles et Sedan. Reconnu pour ses portraits, il a aussi conçu des projets d'aménagement intérieur, notamment pour l'hôtel Bristol à Paris et le restaurant Toukoul à Bruxelles.

Formé à l'École de photographie de Bruxelles, il publie sa première photo en 1989. Il a également couvert le Rallye Aïcha des Gazelles dans le Sahara marocain et accompagne des équipes humanitaires après le tremblement de terre au Maroc en 2023.

Passionné par la philosophie wabi-sabi, il met l'accent sur l'imperfection et la lumière dans ses travaux photographiques et architecturaux. Son atelier à Sedan, installé dans l'ancienne maison de l'aviron, est un exemple de son approche sensuelle et apaisante du design.

Anecdote : Son père, l'architecte-paysagiste Claude Rebold, a reçu la médaille de la Ville en 2010. ■





Quartiers de demain

Présenté dans la précédente édition du Sedan Mag, puis lors des derniers conseils municipaux, Quartiers de demain, c'est parti !

Rappel du projet

Imaginer les villes de demain, transformer les quartiers de la politique de la ville aux exigences du XXI^e siècle, telles sont les ambitions de la consultation internationale *"Quartiers de demain"* lancée par Emmanuel Macron, en juin 2023, à Marseille, dans le cadre du Plan Quartiers 2030.

Ce laboratoire de prospective et d'expérimentation doit faire émerger *"un cadre de vie plus sobre, durable, esthétique et solidaire"* par la mobilisation de *"l'excellence architecturale, urbaine et paysagère"*.

Résidence Ardenne, un nouveau regard !

Parmi les dix quartiers sortis lauréats de la consultation internationale *"Quartiers de demain"*, c'est un nouveau regard qui est porté sur le quartier de Résidence Ardenne avec une réflexion qui s'inscrit dans une stratégie à l'échelle urbaine et territoriale.

Après une attention portée sur les quartiers périphériques de Sedan (Torcy-cités et Le Lac) par le déploiement du Programme de Rénovation Urbaine dès 2006 puis un travail de fond mené sur le centre ancien avec le Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et Action Cœur de Ville, le quartier de Résidence Ardenne entre à son tour en mutation. À mi-chemin entre la ville basse et la ville haute, ce secteur stratégique, tant par sa situation en promontoire de la ville que par son rapport à un site patrimonial, méritait une attention toute exceptionnelle. *"Ce quartier est un témoignage*



fort de la richesse patrimoniale et architecturale qui marque l'identité sedanaise" souligne le représentant de l'État lors de la visite de site.

"Les propositions devront intégrer les enjeux historique, patrimonial, paysager, mais également, social et de qualité de l'habitat, tout en répondant aux problématiques d'accessibilité et de reconnexion avec la ville" précise Didier Herbillon, Maire de Sedan, lors de la présentation devant les concepteurs potentiels.

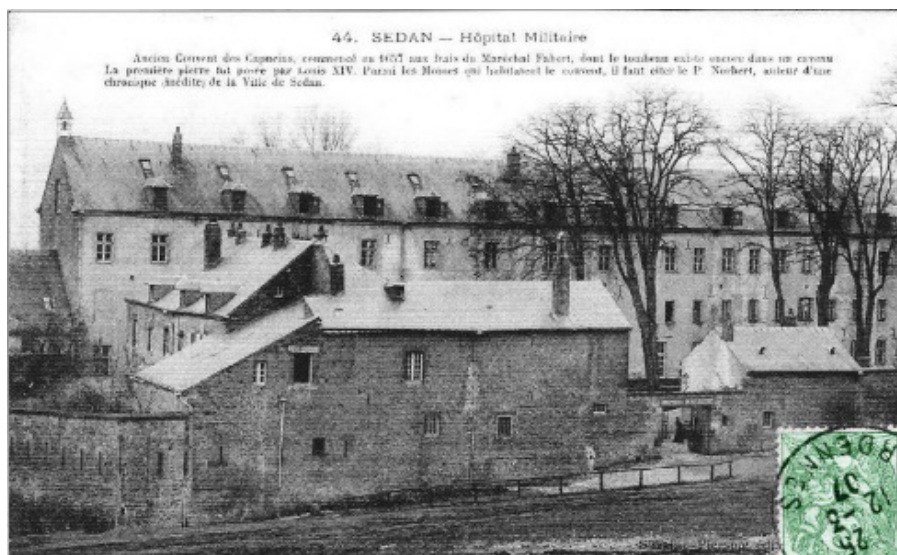
Un peu d'histoire

L'histoire du site est intimement liée à celle de la ville de Sedan. Voisin du site, le Château fort, bâti par Évrard III de La Marck à partir de 1424, a généré le développement de la ville pour en faire une place forte de premier ordre, jusqu'à atteindre 35 000 m² d'emprise au XVI^e siècle. Ainsi, de 1603 à 1623, Henri de La Tour d'Auvergne embastille la ville

Les étapes de la consultation internationale



2024



et fait construire l'ensemble des cornes qui encerclaient la ville, dont la corne de Floing qui prend place sur le site.

En 1639, Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, dernier prince de Sedan, fait venir les capucins irlandais à Sedan pour convertir les protestants au catholicisme. Cette congrégation est autorisée à construire un monastère sur l'emplacement de la corne de Floing. En 1642, Abraham Fabert, gouverneur de Sedan, décide, de son vivant, de se faire construire un tombeau dans la chapelle du monastère.

Les moines resteront sur place jusqu'en 1791, date à laquelle ils sont chassés par les Révolutionnaires. Les bâtiments abriteront

un temps le séminaire des Ardennes, puis à partir de 1817 et jusqu'en 1944, l'hôpital militaire. La chapelle devient alors une crypte (classée Monument Historique le 25 juin 1962).

L'ensemble est détruit pour laisser place en 1965 à la construction de la Résidence Ardenne, composée de cinq tours, et de son école. Jean Rocard, architecte, construit l'ensemble du programme.

Les cinq tours ont longtemps été occupées par les militaires avant le départ de ces der-

niers suite au déclassement des trois casernes sedanaïses.

La présence des tours impacte la lecture de la ville et écrase de leur masse le Château fort.

Au regard de l'obsolescence des bâtiments et de la difficulté du bailleur Habitat 08 à accueillir de nouveaux locataires, cet habitat vertical impliquant des charges locatives importantes n'est plus en adéquation avec les attentes des habitants.

Le site de projet

Le site se développe sur une surface d'environ 5 hectares dominant la ville et la Meuse par sa situation en promontoire. Il est cerné à l'ouest par les remparts, au nord par la rampe d'Asfeld, à l'est par un ancien fossé et au sud par la rampe des Capucins. Du fait de son dénivelé avec la ville basse et d'un nombre d'accès limité, il est enclavé malgré sa proximité du centre-ville. De belles emprises d'espaces verts, dont une partie peuplée de grands arbres caractérisent le paysage du site. ■



QUARTIERS DE DEMAIN

Didier Herbillon : "On a dit aux architectes : lâchez-vous !"

Nous avons la chance de figurer parmi les dix villes retenues grâce notamment à la qualité du dossier préparé par nos services. L'État va mettre 450.000 euros d'ingénierie à la disposition de la Ville. Des architectes et des groupements d'urbanistes de toute l'Europe ont fait acte de candidature et les villes concernées retiendront ensuite trois cabinets.

Pour Sedan, nous avons choisi le quartier de Résidence Ardenne. C'est ce projet qui a reçu le plus de candidatures parmi les 10 villes Quartier de demain. Nous avons déjà reçu 36 cabinets qui se sont déplacés. Je leur ai présenté la ville et ce que nous voulions faire sur ce quartier.

Il ne s'agit pas juste d'une étude. La convention que nous avons signée avec l'État nous oblige à aller au bout du projet et nous

aurons dix ans pour le faire.

Nous avons déjà commencé à travailler sur le devenir du quartier Résidence Ardenne, notamment avec Habitat 08 pour qu'ils détruisent deux tours.

Aujourd'hui, ce quartier ne vit plus. Les logements sont des passoires thermiques, les charges sont trop lourdes, les gens s'en vont. Donc, on a invité les candidats à se lâcher, à nous proposer des choses qui puissent reconnecter ce quartier avec son environnement et avec les autres quartiers des hauteurs. De faire aussi en sorte que les espaces aux alentours soient inclus dans le projet. Pourquoi ne pas imaginer un jardin public, une tyrolienne ou un funiculaire comme il en existe déjà dans d'autres villes ?

top
re
f et
c les
es

Février/mars
Élaboration du
diagnostic

Mai/Juin/juillet
Scénarios et
programmation

Octobre
Candidat retenu

Décembre
Exposition de
l'ensemble des
projets à Paris

**Début de la mise
en oeuvre du
projet retenu**

2025

2026



Santé renforcée à Sedan

Proximité et innovation pour les Sedanais

L'offre de soins sur notre territoire connaît un nouvel essor : une Maison de Santé Pluridisciplinaire, une unité de chirurgie ophtalmologique, un centre de soins palliatifs et un PET-scan. Ces initiatives s'inscrivent dans un objectif clair : rapprocher les services de santé des Sedanais et améliorer l'accessibilité aux soins spécialisés.

Une des annonces les plus attendues concerne l'ouverture de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire du quartier du Lac**. Ce centre de santé, qui ouvrira ses portes le 3 mars prochain, proposera aux Sedanais un large éventail de soins. Ce projet ambitieux, dont les travaux ont débuté en automne 2023, représente un investissement de 3,9 millions d'euros.

La future Maison de Santé Pluridisciplinaire permettra à la population locale de bénéficier de nombreux services médicaux à proximité. À terme, cette structure accueillera six médecins généralistes, un cabinet infirmier, un diététicien, un ergothérapeute, quatre sages-femmes, ainsi qu'un psychologue et une psychomotricienne. Des spécialistes tels que des gynécologues et des gastroentérologues y proposeront également leurs consultations.

Dans cette dynamique d'innovation et de proximité, un autre projet vient renforcer l'accessibilité aux soins : **un centre de soins palliatifs**. Les Ardennes étaient en effet l'un des rares départements français à ne pas en disposer. Ce projet a pris forme avec la mise en place de

quatre lits, mais à terme, huit lits seront disponibles pour accompagner les patients en fin de vie, un service essentiel pour les familles et les patients.

Parallèlement, un autre projet de grande envergure se profile à l'hôpital de Sedan avec l'**arrivée imminente d'un PET-scan**. Cet appareil de pointe, permettant des examens de haute précision pour le diagnostic de certaines pathologies, notamment cancéreuses, permettra de répondre aux besoins croissants en matière de diagnostic médical dans la région. Sedan se dote ainsi d'équipements modernes, consolidant son rôle central dans l'offre de soins dans les Ardennes.

Ces nouveaux services, qui viennent compléter l'offre actuelle de soins du territoire, témoignent des efforts déployés par les collectivités pour répondre aux besoins de santé des habitants. La diversification et la modernisation des équipements, ainsi que la mise en place de nouvelles structures, placent Sedan au cœur de la santé publique en Ardennes. ■

Chirurgie ophtalmologique à Sedan

Un nouveau service pour les Sedanais

Le 6 décembre, l'hôpital de Sedan a officiellement inauguré sa nouvelle activité de chirurgie ophtalmologique, en partenariat avec le Groupement de Coopération Sanitaire Territorial Ardenne Nord (GCS TAN). Depuis le 10 octobre, les Sedanais et les habitants des alentours bénéficient de cette nouvelle offre, qui marque un véritable progrès dans l'accès aux soins de proximité.

Cette nouvelle activité de chirurgie ophtalmologique permet de répondre à une forte demande dans les Ardennes, notamment pour **les interventions liées à la cataracte**. Désormais, les patients peuvent se faire opérer à Sedan, un service longtemps attendu. À terme, l'hôpital de Sedan prévoit d'offrir deux journées opératoires par semaine, soit un potentiel de 32 patients par semaine.



*Inauguration de la nouvelle unité de chirurgie ophtalmologique à Sedan
6 décembre 2024*

L'inauguration s'est déroulée en présence de personnalités locales et institutionnelles, notamment Boris Ravignon, président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Nord Ardennes, Didier Herbillon, Maire de Sedan, et Guillaume Mauffré, directeur territorial de l'Agence Régionale de Santé Ardennes. À cette occasion, Didier Herbillon a souligné l'importance de la collaboration entre le public et le privé pour développer l'accès aux soins : *"Quand le privé et le public parviennent à s'entendre pour développer l'accès aux soins pour nos populations, on ne peut que s'en féliciter."*

Le projet repose sur l'engagement de plusieurs professionnels : quatre chirurgiens ophtalmologues libéraux, un anesthésiste du CHInA, ainsi

qu'une équipe paramédicale et administrative du Centre Hospitalier pour le bon déroulement des admissions et des soins.

Les investissements nécessaires pour la mise en place de ce service s'élèvent à 470 000 euros, financés par le GCS TAN. Ces fonds ont permis l'acquisition du matériel nécessaire au bloc opératoire ainsi que des brancards adaptés pour les patients.

En ce qui concerne la prise de rendez-vous, les consultations préalables se font directement au cabinet libéral de l'ophtalmologue, avec la possibilité de prendre rendez-vous via Doctolib. Lors de cette consultation, l'ophtalmologue établit un diagnostic et peut proposer une intervention chirurgicale. Si une intervention est nécessaire, c'est le chirurgien lui-même qui fixera la date de l'opération.

Cette activité renforce l'offre de soins sur le territoire, en particulier pour les patients souffrant de **cataracte**, qui n'auront plus à se déplacer loin pour se faire opérer. En effet, la chirurgie ophtalmologique est désormais accessible à tous les habitants de Sedan. ■



Vue d'un des blocs opératoires de l'unité de chirurgie ophtalmologique de Sedan

Renouvellement de la Cité Éducative

Un levier pour l'avenir des jeunes

Depuis 2022, la Cité éducative du Lac à Sedan s'est affirmée comme un moteur pour la réussite scolaire et l'épanouissement des jeunes. Fort de son succès, ce dispositif entre dans une nouvelle phase d'extension et de renouvellement pour 2025-2027.



Spectacle "Jouons fort au Château" - 600 ans du Château fort

La première étape du projet, qualifiée de *"véritable réussite"* par Didier Herbillon, maire de Sedan, a permis d'ouvrir des horizons culturels et citoyens aux jeunes. *"C'est une véritable ouverture à la culture, un enjeu fort pour que les enfants de demain soient des citoyens responsables"*, souligne-t-il. La Ville a donc demandé le renouvellement du label tout en élargissant son périmètre. Désormais, les écoles Blanpain ainsi que les collèges Nassau et Turenne rejoignent les établissements en réseau d'éducation prioritaire (REP+). Le projet couvre aussi les trois quartiers prioritaires de Sedan : le Lac, Torcy cité et Torcy centre.

Des initiatives fédératrices

L'un des points forts de la Cité Éducative réside dans sa capacité à rassembler un large éventail d'acteurs : élèves, familles, associations et équipes pédagogiques. Pour Aurélien Behr, conseiller municipal en charge du dispositif, elle incarne un *"territoire d'excellence unifié"*. *"La communauté éducative se rencontre, se questionne et s'inspire des réussites des autres"*, explique-t-il.

Les initiatives mises en place s'adressent à divers publics et couvrent des domaines variés : écologie, arts, culture ou persévérance scolaire. Ces projets se déploient pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, offrant une grande diversité d'activités aux jeunes.

L'éco-cité : laboratoire écologique

L'éco-cité, pilotée par le Collège Le Lac, est l'une des réalisations majeures de la Cité Éducative. Ce projet rassemble élèves, enseignants et partenaires autour d'initiatives écologiques. Parmi elles, l'implantation d'une Aire Terrestre Éducative (ATE) autour du Lac de Sedan, soutenue par l'Office Français pour la Biodiversité, offre aux jeunes l'opportunité de découvrir la biodiversité locale tout en menant des recherches pratiques sur des thèmes comme la flore aquatique ou l'ornithologie.

Cette démarche contribue à sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et à transformer leur quartier en un véritable laboratoire à ciel ouvert.

L'orchestre à l'école : un moment inoubliable

Le projet *"orchestre à l'école"* permet à des élèves de CE2 de s'initier à la pratique musicale grâce à des cours dispensés par le Conservatoire. Chaque enfant a choisi un instrument et s'est engagé dans cette activité enrichissante.

En juin 2024, ces jeunes musiciens ont eu l'honneur de se produire ensemble lors des festivités des 600 ans du Château Fort de Sedan. Leur prestation, saluée par le public, a marqué un moment fort pour le projet et suscité des vocations. En effet, certains élèves ont décidé de poursuivre la musique en dehors du cadre scolaire.

Des perspectives ambitieuses

Le Collège Le Lac, pilier de la Cité Éducative, ne s'arrête pas là. Il prévoit de créer une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) et de mettre en place un tiers-lieu musical ouvert à tous les jeunes de Sedan, qu'ils soient inscrits ou non dans le dispositif scolaire. Cet espace encouragera la collaboration intergénérationnelle et l'accès à la culture pour tous.

Un engagement durable

Avec cette extension et ces nouveaux projets, la Ville de Sedan poursuit son engagement en faveur de l'éducation, de la culture et de la cohésion sociale. Touchant 700 enfants, la Cité Éducative s'ouvre désormais à un public élargi, renforçant ainsi le lien entre les quartiers et les générations.

Grâce à ce dispositif, Sedan confirme sa volonté d'offrir aux jeunes des opportunités concrètes pour construire leur avenir. ■

2025 SEDAN

COLLECTES DES DÉCHETS



L'application "Mes déchets Ardenne Métropole"

Cette appli dédiée aux déchets sur le territoire d'Ardenne Métropole vous permet de trouver toutes les informations relatives à la collecte des déchets et aux services proposés pour les réduire : la localisation des bennes à verre et points d'apport volontaire biodéchets, le calendrier des collectes en fonction de votre adresse, les horaires d'ouverture des déchèteries, les consignes de tri, le formulaire pour obtenir un composteur gratuit...



Retrouvez l'ensemble de ces fonctionnalités en renseignant votre adresse sur www.ardenne-metropole.fr
"Au quotidien / Mes déchets"

**jours
fériés**

Des rattrapages sont prévus lorsque le jour de collecte habituel est férié.

Modalités de rattrapages en 2025 sur les secteurs concernés à Sedan.

RATTRAPAGES 2025

JEUDI 8 MAI FÉRIÉ

Ordures ménagères et tri - SECTEUR **D**

➤ Rattrapage **SAMEDI 10 MAI**

VENDREDI 15 AOÛT FÉRIÉ

Ordures ménagères - SECTEUR **C**

➤ Rattrapage **SAMEDI 16 AOÛT**

MARDI 11 NOVEMBRE FÉRIÉ

Ordures ménagères et tri
SECTEURS **B** et **C**

➤ Rattrapage **SAMEDI 8 NOVEMBRE**

HORAIRES DES COLLECTES

entre 6 h et 12 h 45



PRÉSENTATION DES BACS

poignées vers la route
sur le domaine public



Points d'Apport Volontaire (PAV)

En accès libre, les PAV permettent d'alléger nos poubelles de cuisine. Vous pouvez y jeter les mêmes déchets que ceux mis dans les composteurs.

14 PAV sont à votre disposition à Sedan. Trouvez le PAV le plus proche de chez vous grâce à l'application « mes déchets Ardenne Métropole ».

- Ramassage des déchets les vendredis -



Retrait des composteurs et bio seaux :

Régie des déchets

5 avenue François Sommer - Sedan

Mardi et vendredi - 14 h > 16 h

Jeudi - 10 h > 12 h

COMPOSTONS !

Composteur individuel

9.400 foyers d'Ardenne Métropole sont déjà équipés d'un composteur individuel, fourni gratuitement par l'agglomération sur simple demande

➔ ardenne-metropole.fr/compostons

0800 29 83 55

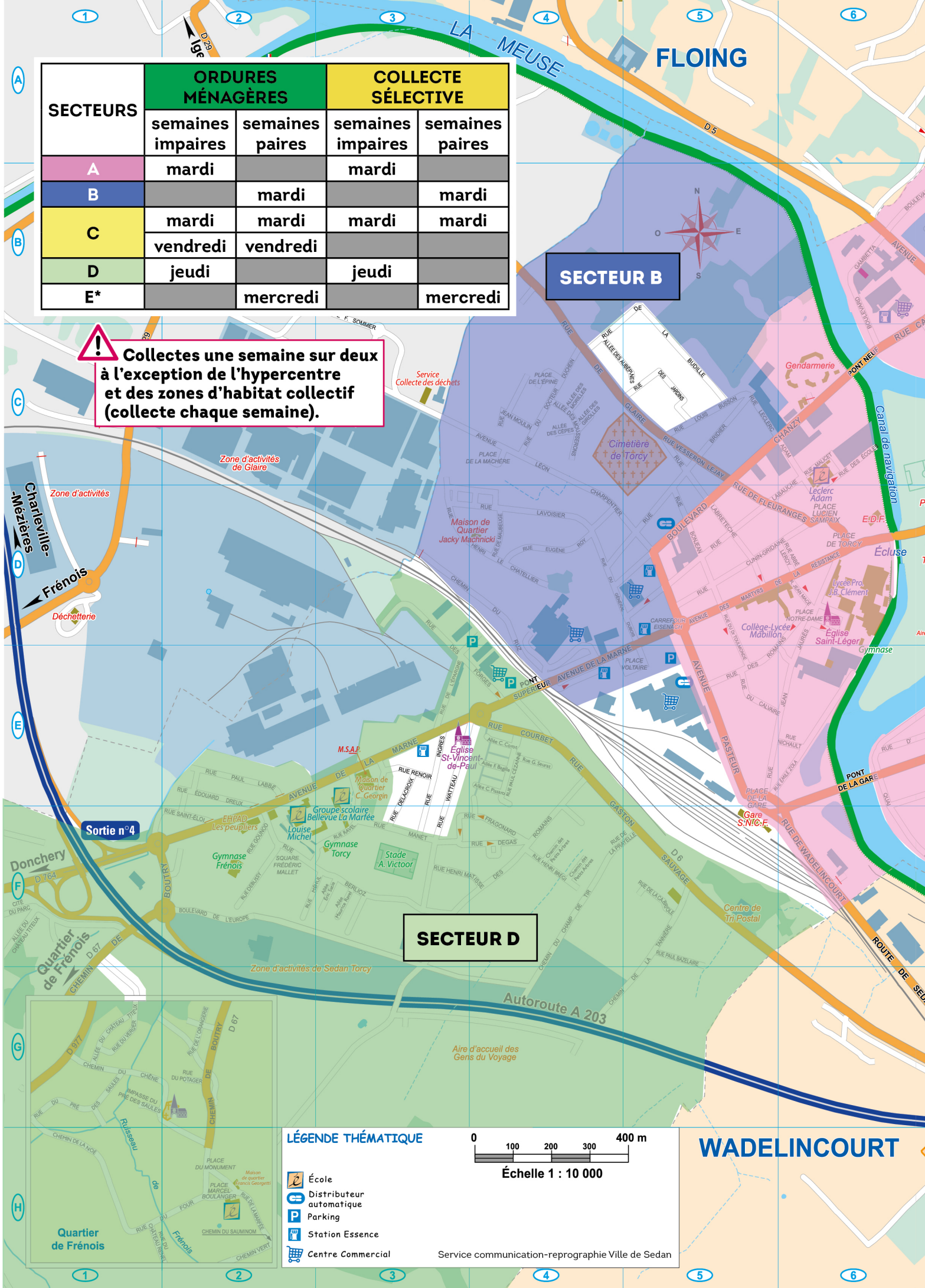
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

Composter
permet de réduire de
30%
le poids de notre
poubelle !



SECTEURS	ORDURES MÉNAGÈRES		COLLECTE SÉLECTIVE	
	semaines impaires	semaines paires	semaines impaires	semaines paires
A	mardi		mardi	
B		mardi		mardi
C	mardi	mardi	mardi	mardi
	vendredi	vendredi		
D	jeudi		jeudi	
E*		mercredi		mercredi

Collectes une semaine sur deux à l'exception de l'hypercentre et des zones d'habitat collectif (collecte chaque semaine).



SEDAN

SECTEUR B

SECTEUR C

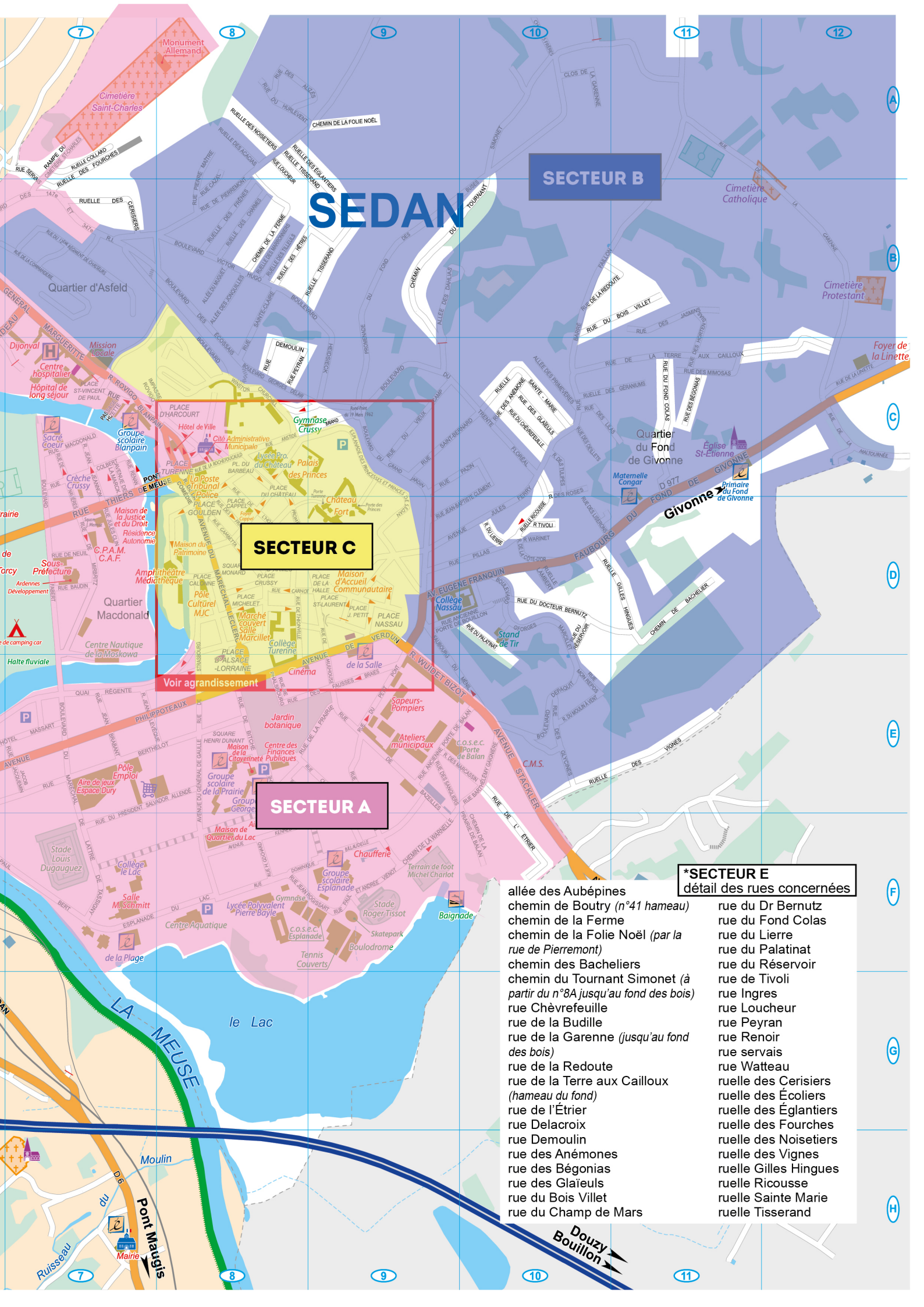
SECTEUR A

*SECTEUR E détail des rues concernées

allée des Aubépines
chemin de Boutry (n°41 hameau)
chemin de la Ferme
chemin de la Folie Noël (par la
rue de Pierremont)
chemin des Bacheliers
chemin du Tournant Simonet (à
partir du n°8A jusqu'au fond des bois)
rue Chèvrefeuille
rue de la Budille
rue de la Garenne (jusqu'au fond
des bois)
rue de la Redoute
rue de la Terre aux Cailloux
(hameau du fond)
rue de l'Étrier
rue Delacroix
rue Demoulin
rue des Anémones
rue des Bégonias
rue des Glaieuls
rue du Bois Villet
rue du Champ de Mars

rue du Dr Bernutz
rue du Fond Colas
rue du Lierre
rue du Palatinat
rue du Réservoir
rue de Tivoli
rue Ingres
rue Loucheur
rue Peyran
rue Renoir
rue servais
rue Watteau
ruelle des Cerisiers
ruelle des Écoliers
ruelle des Églantiers
ruelle des Fourches
ruelle des Noisetiers
ruelle des Vignes
ruelle Gilles Hingues
ruelle Ricousse
ruelle Sainte Marie
ruelle Tisserand

Voir agrandissement





ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

- Savigny Pré Charleville-Mézières
- Waridon Montcy-Notre-Dame
- Flize
- Pouru-Saint-Rémy

- Glaire
- Lumes
- Gespunsart
- Vrine-aux-Bois

MODALITÉS

✓ Badge d'accès

à passer devant la borne ou à présenter au gardien

✓ Hauteur du véhicule limitée à 2 m*

✓ Apport limité* à 1 m³ par passage et par jour

* dérogation exceptionnelle possible

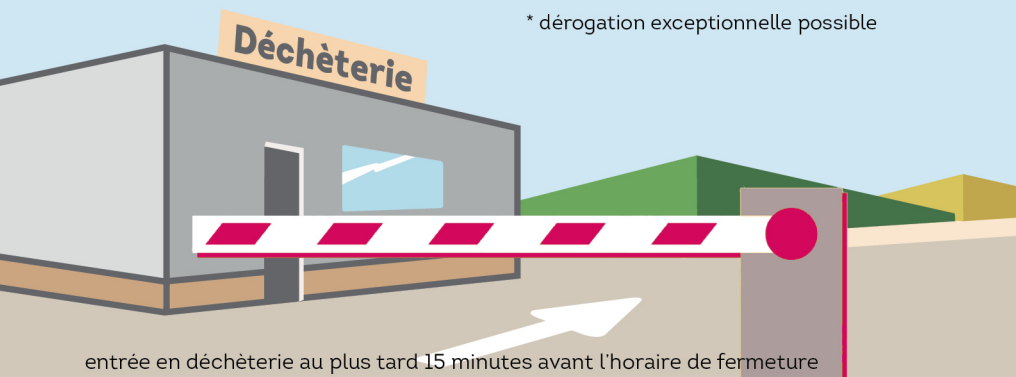
Les 8 déchèteries du territoire sont accessibles aux particuliers résidant sur le territoire et sont équipées d'un système de contrôle par badge.

Demande de badge gratuite, en remplissant un formulaire disponible à l'accueil des déchèteries ou en ligne sur : www.ardenne-metropole.fr

Document à joindre : justificatif de domicile ou titre de propriété (pour les résidences secondaires ou les biens loués). Une seule demande par foyer.



⚠ L'accès aux déchèteries est interdit aux professionnels



entrée en déchèterie au plus tard 15 minutes avant l'horaire de fermeture

DÉCHÈTERIE DE GLAIRE

07 55 67 51 08
Route de Bellevue

du lundi au samedi

❄ Hiver novembre > mars	☀ Été avril > octobre
8 h > 12 h et 13 h > 17 h	8 h > 12 h et 14 h > 18 h

Service Prévention et Collectes des Déchets

✉ decheteries@ardenne-metropole.fr - ☎ 0800 29 83 55 (appel non surtaxé)

semaines paires

semaines impaires

jours fériés

JANVIER

			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

FÉVRIER

						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28			

MARS

						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

AVRIL

						1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13					
14	15	16	17	18	19	20					
21	22	23	24	25	26	27					
28	29	30									

MAI

						1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11			
12	13	14	15	16	17	18			
19	20	21	22	23	24	25			
26	27	28	29	30	31				

JUIN

								1	
2	3	4	5	6	7	8			
9	10	11	12	13	14	15			
16	17	18	19	20	21	22			
23	24	25	26	27	28	29			
30									

JUILLET

						1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13					
14	15	16	17	18	19	20					
21	22	23	24	25	26	27					
28	29	30	31								

AOÛT

								1	2	3
4	5	6	7	8	9	10				
11	12	13	14	15	16	17				
18	19	20	21	22	23	24				
25	26	27	28	29	30	31				

SEPTEMBRE

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

						1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12				
13	14	15	16	17	18	19				
20	21	22	23	24	25	26				
27	28	29	30	31						

NOVEMBRE

								1	2
3	4	5	6	7	8	9			
10	11	12	13	14	15	16			
17	18	19	20	21	22	23			
24	25	26	27	28	29	30			

DÉCEMBRE

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez le **0800 29 83 55** (appel non surtaxé) ou prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
Une réponse vous sera apportée sous 24 h.

Chantiers d'insertion

Pour aider au retour à l'emploi

Généralement portés par des associations telles que l'API (Ardennes Patri-moine Insertion) ou Re'actif Ardennes, les chantiers d'insertion sont également déployés par la ville de Sedan. Une spécificité, mise en œuvre depuis 1991, qui permet d'accompagner environ 70 personnes par an.

Habilités et financés par l'État, le conseil départemental, le FSE (Fond Social Européen), la politique de la ville et naturellement la Ville, ces chantiers permettent à des personnes éloignées de l'emploi, quel que soit leur âge ou leur niveau de formation, de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle à travers un contrat de travail et un accompagnement personnalisé.

"Cela représente 25 équivalents temps plein sur l'année, soit environ 70 personnes par an", précise Jean-Claude Caillaud, conseiller municipal délégué à l'emploi.

La ville de Sedan propose cinq chantiers sur divers supports d'activité tels que le second œuvre du bâtiment, la maçonnerie, l'environnement, ce dernier domaine d'intervention intégrant récemment, l'entretien courant et le verdissement des cimetières.

Parmi les réalisations faites dernièrement par les équipes, on peut citer : la remise en peinture extérieure de la crèche Crussy, la réfection de maçonneries sur la rampe du boulevard des Écossais, l'aménagement de l'espace périscolaire de l'école Blanpain, la rénovation d'espaces dans les COSEC et gymnases, la réfection de l'ancien collège des Jésuites ou encore la rénovation d'appartements à la résidence Mac Donald après un changement de locataire. Pour le chantier Environnement, au niveau des cimetières, les salariés en insertion, en plus de l'entretien courant, ont créé un jardin partagé sur une friche aux abords du cimetière Saint-Charles et ont transformé une ancienne chapelle en ossuaire.

Des sorties positives

"Les bénéficiaires sont embauchés en CDD d'insertion de quatre mois, renouvelable jusqu'à deux ans maximum", explique Jean-Claude Caillaud. Ils sont rémunérés au Smic et encadrés par cinq agents de la Ville. Les activités réalisées restent un support à l'accompagnement socioprofessionnel, raison d'être des chantiers. Ce suivi individuel est animé par les

deux conseillers d'insertion professionnelle de la collectivité qui, en fonction des besoins des salariés, définissent les différentes étapes du parcours d'insertion vers un retour à l'emploi durable, pouvant passer par de la formation, des périodes de mise en situation professionnelle, des missions d'intérim etc. Les travaux entrepris par les équipes n'entrent pas en concurrence avec le secteur privé, ils sont souvent complémentaires aux missions menées par les agents municipaux.

La majorité des participants (85 %) réside à Sedan, les 15 % restants venant des communes limitrophes.

"Certains sont orientés par des partenaires comme France Travail ou la Mission Locale, d'autres viennent directement se renseigner en mairie ou s'inscrivent via une plateforme dédiée à l'insertion", précise Jean-Claude Caillaud. Il souligne qu'au cours des deux dernières années, 50 % des bénéficiaires ont connu une sortie positive : soit un CDI, un CDD de longue durée ou une formation qualifiante.

L'an dernier, ces chantiers d'insertion ont représenté un budget de 900 000 euros, dont un peu plus de 110 000 euros à la charge de la Ville. ■

Un nouvel espace dédié à l'accueil des enfants grâce aux équipes des chantiers d'insertion

Afin d'offrir un meilleur accueil pour les enfants à l'école Blanpain, des travaux d'aménagement réalisés par les équipes des chantiers d'insertion, ont permis de transformer l'ancienne salle de restauration en un espace totalement dédié à l'accueil périscolaire.

Les enfants ont eu le plaisir de découvrir ce nouvel espace à la rentrée des vacances d'octobre, et ils l'ont décoré pour les fêtes de fin d'année.

Pour répondre aux besoins des familles de concilier vie professionnelle et vie familiale, la Municipalité a mis en place, dans chaque école publique, des accueils en dehors du temps scolaire : les accueils périscolaires qui se déroulent aux horaires suivants :

- **Le matin : 7h30 à 8h30**
- **Le midi : 11h30 à 13h30**
- **Le soir : 16h30 à 18h**

Ces accueils ne se limitent pas à une simple "garderie" : ils reposent sur un projet pédagogique et sont encadrés par des animateurs qualifiés et diplômés.



Pour bénéficier de ce dispositif, il convient de s'inscrire préalablement, en remplissant le formulaire "Accueil du Matin / Accueil du Soir" et "Restauration Scolaire" disponible auprès du service Enfance Jeunesse, place Turenne, ou téléchargeable sur le site www.sedan.fr ou le portail famille. Une fois complété, après avoir pris connaissance et signé le règlement intérieur des accueils de loisirs en vigueur, le dossier doit être déposé au service avec les justificatifs demandés pour son enregistrement.



Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Ardenne

Pour un territoire durable et cohérent

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification et de mise en cohérence des politiques d'aménagement du territoire. Il a pour objectif de concilier les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et urbains. Il sert à coordonner les politiques publiques afin de garantir une cohérence entre les projets d'aménagement sur un large périmètre à horizon 2045. Le SCoT sert de cadre de référence aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

Le Syndicat Mixte du SCoT Nord-Ardenne, créé le 25 mars 2019, est une structure collaborative associant les cinq intercommunalités du SCoT Nord-Ardenne.

Il assure l'élaboration et le suivi du SCoT Nord-Ardenne ainsi que d'autres actions en matière d'aménagement, de développement durable et de cohérence des politiques publiques selon les besoins du territoire.



“Le SCoT c’est une ambition collective, un projet pour l’avenir du territoire.”

Didier HERBILLON, Président du SCoT Nord-Ardenne

Quelles thématiques ?

Économie



Mobilité et équipements



Environnement et foncier



Paysage et patrimoine



Habitat



Démographie

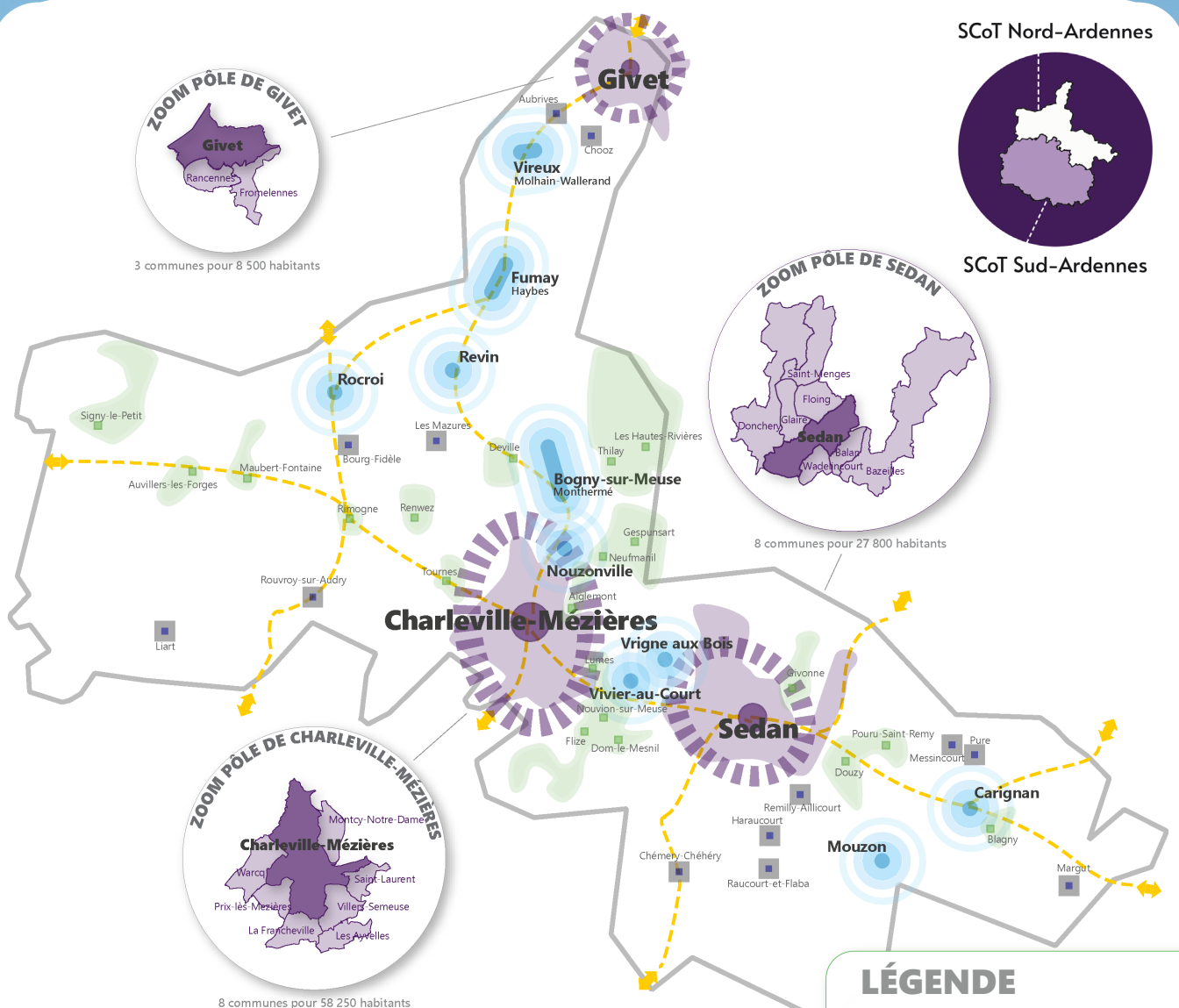


Organisation et périmètre

Le SCoT Nord Ardenne se compose des cinq intercommunalités suivantes :



Il correspond au bassin de vie des habitants, c'est-à-dire la zone géographique dans laquelle les habitants se déplacent pour satisfaire leurs besoins quotidiens tels que le travail, les loisirs, la santé, la scolarité et les achats.



195
COMMUNES



200 500
HABITANTS



222 000
HECTARES



LÉGENDE



Pôle majeur

— 19 communes
94 600 habitants



Son cœur urbain

— 3 communes
70 300 habitants



Sa périphérie

— 16 communes
24 300 habitants



Pôle urbain

— 13 communes
42 950 habitants



Pôle de services

— 20 communes
26 600 habitants



Pôle d'équilibre

— 13 communes
9 550 habitants

Commune rurale

— 129 communes
32 150 habitants

— Principales connexions — Transports routiers/ferrés
— Principales portes d'entrées

Nos autres projets



Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Ce plan vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables, et préserver la qualité de l'air.



Valorisation du Patrimoine Fortifié

Réalisation d'un inventaire du patrimoine fortifié du territoire et montage d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.



Étude flottes à faibles émissions

Un projet pour décarboner la mobilité lourde du territoire.

En savoir plus



<https://www.scot-na.fr>



SCoT Nord-Ardenne

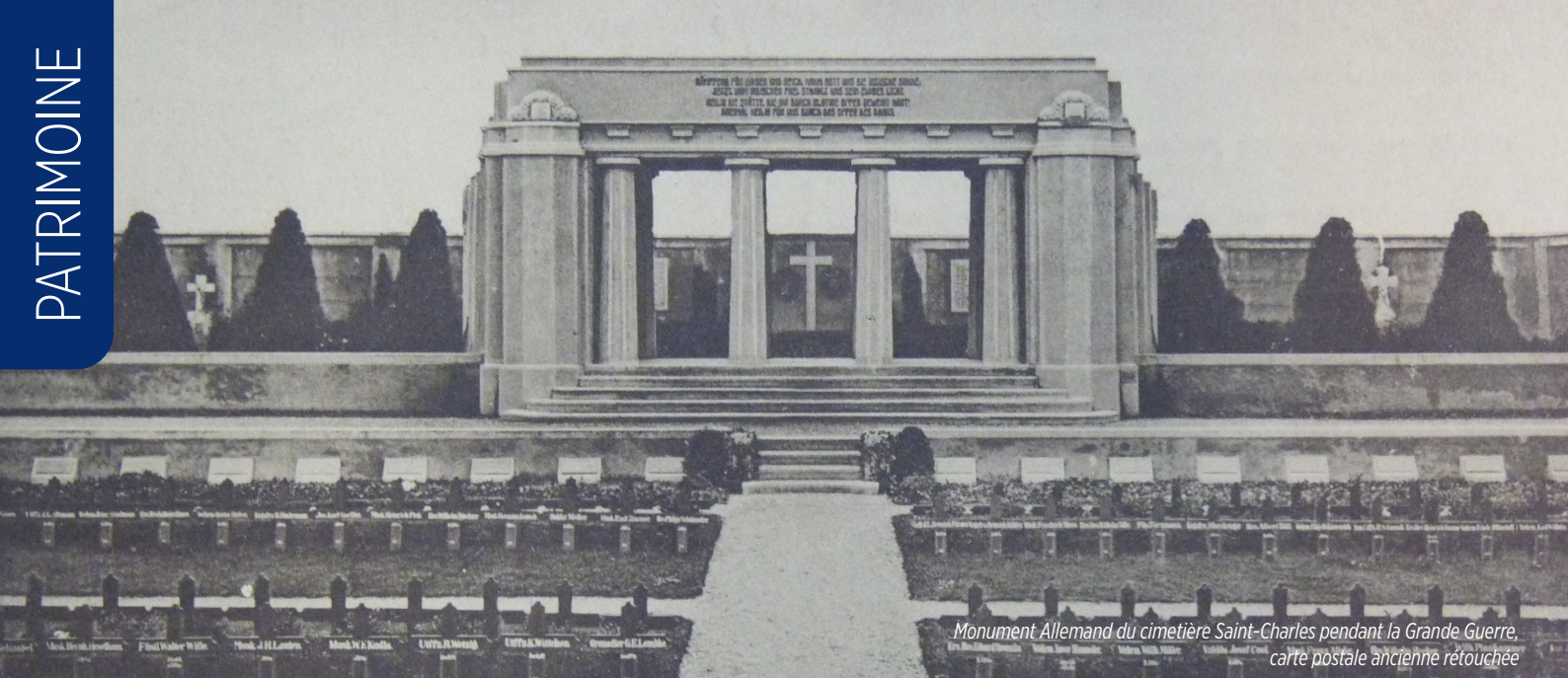


SCoT Nord-Ardenne



contact@scot-na.fr

SEDANmag / 160 / 2025 / 17



Monument Allemand du cimetière Saint-Charles pendant la Grande Guerre, carte postale ancienne retouchée

Monument allemand

Un nouvel avenir pour ce témoin de la Grande Guerre

Le monument allemand du cimetière Saint-Charles fait partie des 139 "Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest)" inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité. La Ville vient d'adhérer à l'association "Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale", portée par le ministère des Armées, en charge de leur conservation et de leur valorisation.

Réalisé en béton armé entre juin et octobre 1915, le monument allemand du cimetière Saint-Charles impressionne par ses dimensions (plus de 10 m de long sur 4 m de large) et par sa parenté avec la Porte de Brandebourg. Après avoir été menacé de destruction en 2011 en raison d'une dégradation qui s'accélérait, il a finalement été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au même titre que 138 autres sites et monuments français et belges témoins de la Grande Guerre.

Le 18 novembre dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion de la Ville à l'association "Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale", une association qui a pour but de veiller à une approche commune de conservation, de gestion et de valorisation de ces 139 sites en animant un réseau d'échanges et de coopération entre les propriétaires et les gestionnaires des sites.

Tourisme de mémoire

"L'inscription au titre du patrimoine mondial de l'Humanité n'impose pas de nouvelles contraintes au regard de celles déjà existantes

avec l'inscription au titre des Monuments Historiques", explique Rachelle Louis, adjointe au patrimoine historique. "Mais cette adhésion va nous permettre de disposer d'un droit de vote au sein de l'association".

L'adjointe ne manque pas de souligner également l'importance de cette association pour le développement du tourisme de mémoire : *"Il va y avoir une coordination en matière de gestion et en matière de signalétique pour mettre en lien les différents sites et créer un partenariat entre leurs propriétaires. Cela permettra de créer des circuits de visites pour le tourisme de mémoire".* ■

Pour aller plus loin :



- La menace de destruction du monument émeut et des démarches sont entamées pour le restaurer. De 2017 à 2018, un chantier de restauration est mené pour redonner au monument allemand ses lettres de noblesse.

- L'inscription des 139 sites a eu lieu en septembre 2023 lors de la 45^{ème} session du Comité du patrimoine mondial à Riyad, en Arabie Saoudite.

- Quatre sites ardennais font partie des 139 sites inscrits : le monument allemand du cimetière Saint-Charles à Sedan, le cimetière militaire allemand et la nécropole nationale de Chestres, le carré militaire français des morts du 11 novembre 1918 à Vrine-Meuse, le cimetière militaire allemand d'Apremont.

- Le monument allemand est inscrit au même titre que l'ossuaire de Douaumont (Verdun), signe de son importance historique et mémorielle. Témoin d'un pan de l'histoire sedanaise, nationale et internationale, le monument est également le témoin d'une mémoire partagée et un rappel à préserver, protéger, cultiver la paix, mission première de l'UNESCO.

Lutter contre le logement indigne

Vous louez un logement dans le centre-ville de Sedan. Pour lutter contre l'habitat indigne, la Ville de Sedan met en œuvre un "permis de louer".

Chaque propriétaire d'un logement locatif à Sedan, dans les secteurs concernés, devra effectuer une demande d'autorisation, pour les locations signées à compter du 18 mai 2025.

Cette démarche obligatoire concerne une

première mise en location et le changement de locataire d'un logement.

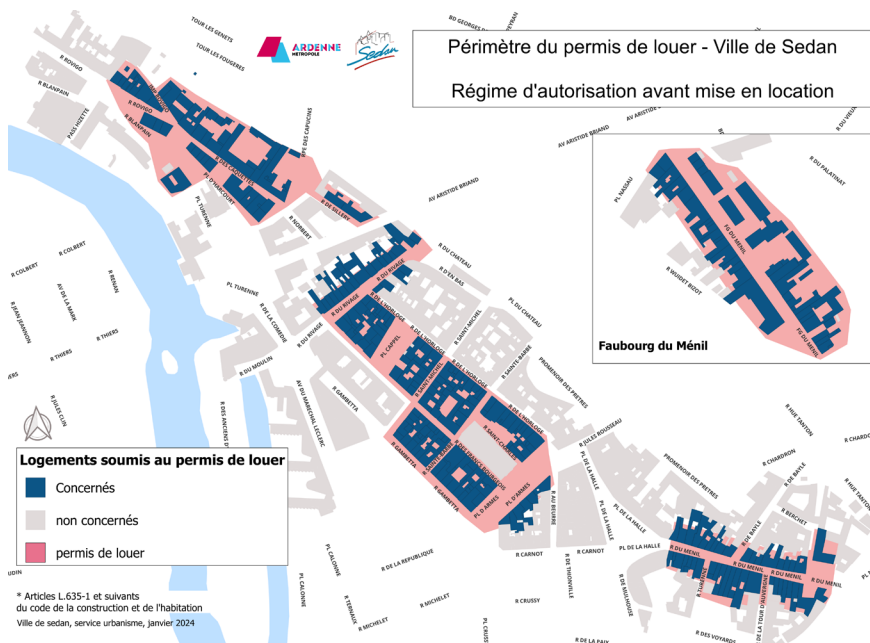
Rendez-vous sur sedan.fr rubrique "Vivre à Sedan" > Urbanisme > Permis de louer.

Renseignements :

Service Urbanisme et gestion foncière

Tél. : 03 24 27 73 89

Mail : permisdelaouer@mairie-sedan.fr



Nouveaux aménagements : zones 30 km/h

À partir de janvier 2025, des zones limitées à 30 km/h seront mises en place sur plusieurs axes des hauteurs de Sedan. Ces mesures visent à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique, notamment aux abords des nouveaux arrêts de bus qui accompagneront le lancement des nouvelles lignes de bus par Ardenne Métropole. Tous les véhicules, sans distinction, sont concernés par cette limitation.



Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site sedan.fr, rubrique "On en parle"

Une grotte de dragon au marché de Noël !

Cette année, le marché de Noël 2024 a accueilli une œuvre originale : une grotte de dragon, imaginée et réalisée par les équipes des ateliers municipaux. Ce projet, mêlant créativité, savoir-faire et esprit d'équipe, a mobilisé des matériaux originaux comme la mousse polyuréthane, le polystyrène et la véritable mousse ramassée en forêt.

Dotée d'effets lumineux, sonores et même de fumée, cette grotte abrite un impressionnant dragon sculpté, pour le plus grand plaisir des visiteurs.



Marcillet monte en confort

La salle Marcillet entre dans la 2^{ème} phase de ses travaux de rénovation thermique et d'accessibilité. Cette tranche, comprenant le remplacement intégral des centrales de traitement d'air, représente un investissement de 600.000€ HT. Avec une isolation actuelle rendant le confort précaire, ces améliorations offriront un environnement plus agréable et mieux maîtrisé. Réouverture prévue le 24 mai pour le concert Eltonology - Tribute to Elton John.



Le CME Sedanais en visite à Neufchâteau

Pour la première fois, les 24 enfants du Conseil Municipal Enfants (CME) de Sedan ont traversé la frontière pour une journée riche en découvertes à Neufchâteau, accompagnés de deux élus, Françoise Steenkiste et Aurélien Behr.

Accueillis par leurs homologues du Conseil Communal Enfants (CCE) Chestrolais, les jeunes ont exploré les monuments emblématiques de la ville belge : le palais de justice, l'Hôtel de Ville, la tour et le mur du Château, sans oublier le planétarium de l'Observatoire Centre Ardenne. La journée a été ponctuée de moments inoubliables, comme l'observation des étoiles et des constellations, et un lancer de mini-fusées à l'eau.

Cette expérience a renforcé les liens entre

les deux Conseils Enfants, témoignant d'une belle collaboration transfrontalière.



Culture et animation

FÉVRIER

Exposition 50 ans d'urbanisme en images, l'agence d'urbanisme de Reims

1^{er} février - 26 février

Maison du Patrimoine, Rue des Anciens d'Afrique du Nord
Du mercredi au samedi de 14h à 18h30
Entrée libre
03.24.27.84.85 - Ville de Sedan

30 ans de l'association SAPRISTI!!

Pôle culturel

Samedi 8 février - 20h30

Didier Wampas

Psycho Attack, punk, psychobilly, rock'n'roll



DIDIER WAMPAS PSYCHO ATTACK
+ TSK
Samedi 8 février - 20h30
Pôle Culturel - MJC Calonne - Sedan
Bar et petite restauration sur place
Tarifs : 14 € adhérents - 15 € prévente - 20 € sur place - gratuit pour les moins de 12 ans

Dimanche 9 février - 17h

Asian Dub Foundation

Dub - Jungle, Rap & more

Renseignements : MJC Calonne - mjc-calonne.com - 03 24 27 09 75



ASIAN DUB FOUNDATION
Dimanche 9 février - 17h00
Pôle Culturel - MJC Calonne - Sedan
Bar et petite restauration sur place
Tarifs : 19 € adhérents - 20 € prévente - 25 € sur place - gratuit pour les moins de 12 ans

Conférence "Quelques oubliées de l'histoire des sciences"

Samedi 8 février - 17h

Amphithéâtre Pierre Mendès France -
Entrée libre
Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais

Patripoly, le jeu du patrimoine sedanais

Mercredi 19 février - 14h

Maison du Patrimoine, Rue des Anciens d'Afrique du Nord
Réservation conseillée au 03 24 27 84 85 ou directement à la Maison du Patrimoine
Ville de Sedan



Conférences de l'Institut Universitaire du Temps Libre

Les mardis à 14h30

25 février, 4 - 11 - 18 - 25 mars et 1^{er} avril

Amphithéâtre Pierre Mendès France
Programme détaillé et inscription :
univ-reims.fr/iutl/
Institut Universitaire du Temps Libre
Université de Reims-Champagne-Ardenne.

Petites mains - Cie Si et Seulement Des usines à la scène - Théâtre documentaire

Vendredi 28 février - 20h30

Pôle culturel
MJC Calonne - mjc.calonne.com
03.24.27.09.75

MARS

Concours d'expression orale

Samedi 1^{er} mars - 14h

Grand salon de l'Hôtel de Ville
Rotary Club Sedan

Escape Game : la poésie volcanique
Samedi 1^{er} mars - 18h

Médiathèque Georges-Delaw
Par Plume, à l'occasion du Printemps des Poètes - sur inscription,

Réseau des Médiathèques Communautaires d'Ardenne Métropole

Journée Internationale des Droits des Femmes

Du 5 au 14 mars

Autour de la journée : cinéma, visites patrimoniales thématiques, musique, théâtre, conférences...

Ville de Sedan et MJC Calonne avec la Maison du patrimoine, le cinéma Turenne, le Conservatoire d'Ardenne Métropole, la Médiathèque G.Delaw, Femmes Relais 08

Programme complet : Sedan.fr et mjc.calonne.com

Battre le ciel - Cie L'indocile

Mardi 4 mars 2025 - 18h30

Pôle culturel

Théâtre - dès 9 ans

MJC Calonne et Saison culturelle Entre Petits et Grands - mjc.calonne.com 03.24.27.09.75

Concert Aleks Ander

Samedi 15 mars - 20h30

Pôle culturel - Tarif unique : 15€ - concert debout

Présentation du nouvel album
Lancement de la tournée 2025

Ville de Sedan - Saison culturelle avec French Pop - Info : 03.24.27.73.41

Billetterie : pôle culturel du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

J'ai enlevé mamie - Cie Théâtre des 4 mains

Journée mondiale de la marionnette

Vendredi 21 mars - 18h30

Théâtre, marionnette - dès 4 ans

MJC Calonne - mjc.calonne.com

03.24.27.09.75



On'a rien à faire, on'a qu'à pleurer !
Cie La Strada

Mardi 25 mars - 19h

Médiathèque Georges-Delaw
Balade musicale et poétique
sur réservation au 03 24 29 26 48
MJC Calonne et Réseau des Médiathèques Communautaires d'Ardenne Métropole

33^{ème} Festival les Enfants du CINEMA

Du samedi 22 mars au dimanche 4 avril 2025

Cinéma Turenne

Des héros enfants et adolescents, des films pour tous !

Ouverture du Jury jeunes : samedi 22 mars

Film en avant première ardennaise : "VINGT DIEUX" 22 mars - 19h30

Programme complet :

lesenfantsducinema.fr



Exposition : Rencontres

Du 22 mars au 5 juillet 2025

Médiathèque Georges-Delaw

Par Philippe Coquelet (Éditions Rencontres)

Entrée libre

Réseau des Médiathèques Communautaires d'Ardenne Métropole

Gn'à rien à faire, gn'a qu'à pleurer !

Cie La Strada

Mardi 25 mars - 19h

Médiathèque Georges-Delaw

Balade musicale et poétique en compagnie de Jehan Rictus

Les mots du mardi - dès 12 ans

Entrée libre sur inscription

Médiathèque G.Delaw et MJC Calonne

03 24 29 26 48

DON du SANG

Tous les 1^{ers} mardis de chaque mois

Maison de quartier du Lac - dès 14h

E.F.S. - Amicale pour le Don de Sang Bénévole du Sedanais

Conférence "La famille d'Arenberg et son histoire millénaire"

Samedi 29 mars - 17h

Amphithéâtre Pierre Mendès France

Entrée libre

Société d'Histoire et d'Archéologie

du Sedanais - histoire-sedan.com

SPORT

Après-midi récréatif

Mercredis 12 - 19 février, 9 - 16 avril
14h30 à 16h30

Centre aquatique

Infos : 03.24.57.46.52.

Tournoi Fluo Handball

Samedi 22 février - 18h30

Salle Marcel Schmitt

Ouvert aux non licenciés

Hand Sedan Ardennes

Soirée Lumière

Vendredi 14 mars

Centre aquatique

Infos : 03.24.57.46.52.

Championnats Interdépartementaux en gymnastique artistique

29 et 30 mars

Gymnase Frénois

Sedan Gymnique (03.24.58.12.04)

C.S.S.A.

Samedi 22 février - 19h

Stade Municipal - Rethel

Le C.S.S.A rencontre le Rethel S.F

Samedi 1^{er} mars - 18h30

Stade Louis Dugauguez

Le C.S.S.A reçoit le Cernay Berru Lava A.S

Samedi 15 mars - 19h45

Stade Pierre Collinet - Reims

Le C.S.S.A rencontre le F.C.F Neuville-Jamin

Samedi 22 mars - 18h30

Stade Louis Dugauguez

Le C.S.S.A reçoit le Asfeld A.S

Dimanche 6 avril - 15h

Stade Frères Lauvaux

Châlons-en-Champagne

Le C.S.S.A rencontre le Châlons F.C.O

Samedi 12 avril - 18h30

Stade Louis Dugauguez

Le C.S.S.A reçoit Reims Sainte-Anne 2

Dimanche 27 avril - 19h45

Stade Edmond Michelet - Reims

Le C.S.S.A rencontre Reims Murigny F.P

Samedi 3 mai - 18h30

Stade Louis Dugauguez

Le C.S.S.A reçoit le Côtes des Blancs F.C



À NE PAS MANQUER EN 2025

Cross des écoles

4 avril

Stade Roger Tissot

Ville de Sedan

10^{ème} édition Salon

Transfrontalier

du Chocolat en Ardenne

5 & 6 avril

Salle Marcel Schmitt

Rotary Club Sedan

1^{ère} étape de la 50^{ème}

édition du Circuit

des Ardennes

9 avril

Départ Place d'Alsace-Lorraine

28^{ème} Festival médiéval

de Sedan

17 & 18 mai

Château fort de Sedan

Foire de Sedan

En septembre

UCIA et Ardennes Génétique

Journées Européennes

du Patrimoine

20 & 21 septembre

Ville de Sedan

Éco week-end

En septembre

Ville de Sedan

Bienvenue !

Les Soquettes

Restaurant traditionnel

Timothée Rousseau & Mélissa Muller

Place Turenne

Ouvert du lundi au dimanche de 12h à 14h et de 19h à 21h30 (22h le week-end).

Fermé le mardi soir, le mercredi et le dimanche soir

☎ 09 60 35 67 07

✉ lessouquettes@gmail.com



Aux 4 saisons

Primeur fruits et légumes, petite épicerie

Hava Cildir

6 rue Salvador Allende

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Ouvert le dimanche de 9h à 14h

☎ 07 69 95 45 94

✉ havacildir@hotmail.fr



Octopus

Restaurant fusion cuisine du monde et bistrannique

3 rue Carnot

Ouvert du mardi au samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30

Ouvert le dimanche de 18h30 à 22h30

☎ 03 24 35 27 42



Le Garage Location

Location de véhicules de tourisme et utilitaires

Kévin Ibarissene

1 place de la gare

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

☎ 06 59 24 59 87 - 09 86 71 98 25

✉ legarageloc@gmail.com



NOUVEAUX COMMERCES Faites vous connaître !

Vous êtes un commerçant, un restaurateur ou un artisan local ?

Vous avez ouvert récemment ?

Profitez du Sedan Mag pour partager la nouvelle avec les habitants de Sedan !

Contactez-nous : communication@mairie-sedan.fr

En route pour l'avenir !

C'est incontestable, Sedan, pas à pas, retrouve le chemin de la vie, de la vitalité, le charme d'une ville agréable à vivre et se redessine un avenir.

L'année passée en a encore fait la démonstration avec de nombreuses réalisations, avancées et projets.

Ainsi 2024 a vu :

La rénovation des chaussées et des trottoirs selon le plan prévu pour l'année, la création de pistes cyclables, de circuits de promenade, la réfection du parvis de la salle Schmitt, la création de circuits patrimoniaux, l'entretien des bâtiments, les travaux du donjon, l'aide à l'installation de nouveaux commerces, de multiples animations culturelles et sportives, la poursuite de l'aide au monde associatif, l'accompagnement et des animations pour nos séniors, les travaux à la crèche pour nos petits, l'installation d'un nouveau cabinet d'ophtalmologie, et l'appui aux sedanais en difficultés... La liste n'est pas exhaustive et serait trop longue pour cette page mais personne n'est laissé pour compte.

2025 verra l'avancée du projet de casino, l'ouverture de la maison de santé, la construction d'un grand et beau nouveau cinéma, l'installation de la zone commerciale de Frénois, la poursuite des travaux de voirie, de prévention et de lutte contre les dérèglements climatiques, le démarrage du plan écoles, la poursuite de l'entretien des bâtiments publics, le déploiement du plan lumière et des énergies renouvelables, le retour des festivals et manifestations diverses, pour tous les goûts, de nouvelles installations pourvoyeuses d'emplois, le travail sur le quartier Résidences Ardennes, lauréat du dispositif quartiers de demain avec, en prime, un record du nombre d'équipes qui souhaitent travailler sur ce projet... Ne boudons pas notre plaisir.

Oui Sedan a un avenir, et nous y travaillons, avec force, détermination et courage, avec foi en notre ville et son potentiel, avec espoir pour ses habitants.

Oui, nous en sommes certains, et nous ne sommes pas les seuls ! Il y a des signes qui ne trompent pas : Plus d'enfants dans nos écoles, plus d'habitants à Sedan, toujours plus de soutien des financeurs qui eux aussi nous font confiance et croient en notre avenir, plus d'équipes intéressées par nos projets... Un signe plus que tout autre positif est le retour des habitants sur la ville. Plus 646 nouveaux sedanais selon les 3 derniers recensements ! La tendance au retour se poursuit et se confirme. Voilà bien un signal fort de l'intérêt que notre ville suscite à nouveau. Lorsque l'on arrive à ce niveau de retour de population, le message est suffisamment significatif pour pouvoir être acté comme un fait incontestable.

Oui, nous désendettions la ville de quasiment 1 million par an, oui nous poursuivons nos investissements, et oui, c'est du travail pour nos entreprises, pour les sedanais, c'est donc, de fait de la consommation en ville, et l'alimentation d'un cercle vertueux. Oui nous maintenons notre soutien au monde associatif, comme aux séniors, et aux sedanais en difficultés. Oui, nous vous proposerons encore et toujours plus d'animations.

OUI, nous faisons tout cela... et OUI, toujours sans augmenter les impôts !

Alors, Bonne et heureuse année à tous, puisque dans notre action nous ne laissons personne sur le bord du chemin, et vive Sedan.

Rachelle LOUIS
Groupe 100% Sedan

Délirium

« Sedan aura un grand casino » déclaration de Mr le Maire le 30/09/2024 en conseil municipal.

« J'ignore quelle sera la surface du casino, cela dépendra du projet des casinotiers » propos tenu lors du conseil municipal du 18/11/2024.

Dans ce cas, on peut se demander pourquoi avoir acheté en début d'année un hangar et du terrain à une entreprise présente sur le site de l'avenue de Verdun ?

On peut s'interroger pourquoi avoir acheté 400 000 € la future ruine du cinéma Le Turenne, laquelle ne vaudrait plus que l'euro symbolique ?

On peut se questionner sur le fait de ne pas avoir privilégié, dès le début, le cinéma à son emplacement actuel, en mettant le casino Boulevard de l'Europe.

Site où une société est chargée d'aménager une zone commerciale. Comment évincer d'autres entrepreneurs en imposant dorénavant un cinéma ? A moins que la coquille ne soit bien vide...

On se gargarise d'un projet immobilier sur Résidence Ardenne, une fois les tours détruites (sans concertation avec les habitants), en affirmant l'internationalité du projet.

Cela me rappelle les bus de touristes qui viendraient contempler l'immeuble Bühler de la rénovation urbaine sur le quartier du Lac... !

Et ne parlons pas des immeubles de standing après la (seconde !) rénovation du centre ancien, où Monsieur le Maire envisagerait d'y prendre sa retraite...

Entre les projets de salon de thé de luxe, de maison pour seniors haut de gamme (plus aucune nouvelle depuis 2 ans), d'hôtel de grande classe pour les futurs joueurs au casino, je me demande :

Si certains n'ont pas un problème médical sous-jacent causant hallucinations et propos insensés.

Pour preuve, cette municipalité ne tient plus que par le superlatif du langage : « Un geste fort », « Une rentrée très riche », « un programme ambitieux », « un projet novateur » !

Jamais aucun mot pour les gens qui souffrent ou qui sont en difficultés financières, alors que l'INSEE nous informe que les Ardennes sont le 10e département le plus pauvre de France,

Et que Sedan y affiche le taux de pauvreté le plus important, et qu'une autre étude, il y a un an, nous présentait comme la 3e ville la plus pauvre de France !!!

La municipalité regarde ailleurs et voit des machines à sous et des cyclistes partout...

Je vous souhaite, au nom de notre équipe, une belle et douce année 2025, nullement délirante...

Bertrand BONHOMME

Union pour les Sedanais - Retrouvez-nous sur : <https://www.facebook.com/unionpourlesedanais/>

"Les villes ont des possibles qui sont de plus en plus grands"

Désir de ville, Erik Orsenna, Nicolas Gilsoul.

En ce début d'année et en dépit des vents mauvais qui soufflent tant au niveau national qu'au niveau international, notre pensée ira vers vous Sedanais et Sedanais pour vous présenter nos vœux chaleureux de santé, de bonheur et de solidarité ; particulièrement au plus fragiles d'entre nous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes seules, familles monoparentales, personnes éloignées de l'emploi et plus généralement à toutes celles et ceux qui connaissent les difficultés du quotidien et l'angoisse des fins de mois.

Quand la crise est là, ce sont les plus démunis qui sont les premiers frappés. 2700 ménages vivent ici avec moins de 800€/mois et la pauvreté touche 33% de nos concitoyens. Cette triste réalité n'est évidemment pas imputable au maire ni à l'équipe en place qui remplissent leur fonction avec dévouement mais bien plus à l'état qui a supprimé ici plus de 2000 postes de militaires dans les années 90 et la mondialisation qui a essoré impitoyablement notre tissu industriel. Cette réalité doit être l'élément cardinal de toutes les politiques publiques et inspirer toutes les actions de la municipalité dans sa stratégie et ses choix, aujourd'hui et dans les prochaines années.

En qualité d'élus, nous avons le devoir de répondre à l'urgence sociale en mobilisant avec humilité toutes les bonnes volontés, les énergies disponibles et la participation citoyenne la plus vaste pour exploiter toutes les idées, tous les gisements, toutes les ressources de notre territoire.

Vos élus d'opposition travaillent pour vous et pour Sedan avec le peu de moyens qui leur sont donnés tant au niveau des commissions qu'en conseil municipal pour enrichir et quelquefois infléchir des décisions « verticales » pas toujours comprises parce que pas toujours bien expliquées à nos concitoyens. Notre groupe a fait le choix d'une opposition contributive et constructive éloignée des polémiques stériles.

À Sedan, de très bonnes choses ont été faites, nous saluons la dynamique autour de notre château-fort, nous saluons l'arrivée d'un futur casino, source fiscale salvatrice et opportunité de baisser un impôt foncier encore bien trop élevé, la réhabilitation des quartiers anciens, le projet quartiers de demain mais tant de choses restent encore à faire pour éradiquer l'insécurité et la violence (les cambriolages ont augmenté de 65% sur 8 ans, les coups et blessures volontaires de 38%) mais aussi pour désenclaver et animer les quartiers, harmoniser le cadre de vie, donner fierté et envie de vivre ici à une jeunesse en quête de valeurs, susciter et accompagner les emplois de demain dans le tourisme culturel, les nouvelles technologies, le numérique, la transition écologique et énergétique, rendre la ville plus attractive et donc plus autonome et moins dépendante des aides de l'état.

Rien n'est inéluctable, l'avenir commence aujourd'hui.

Alain BOZETTI

Pour le groupe "changeons de cap"

La Ville de Sedan en accord avec French Top Records présente :



ALEKS ANDER

en Concert

Lancement Tour 2025

Présentation nouvel album

**SAMEDI
15 MARS 2025**

PÔLE CULTUREL - 20h30

SEDAN

Renseignements et billetterie : Service Animation, Sport et Culture
Pôle Culturel - 1^{er} étage - Place Calonne ☎ 03 24 27 73 41
Tarif unique : 15€ - Concert debout



Ets Leclerc - Carrefour - Auchan - Cora

 **france billet** Fnac - Intermarché - U

